

PASSÉ ...

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

- Le Colisée en construction -

©



<https://www.calameo.com/read/0000856835b8ab9bedda5>

Dans le dernier N° #128 du magazine « Votre Agglo » , MédiaChartres à relevé, que la mairie, se glorifie de l'ouverture de Sa salle de spectacles « Le Colisée » et pour cela, compte sur la présence d'une gloire de la chanson Française ... des sixties.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Michel_Polnareff



Mais, ne sera-t-il pas imprudent, en des temps difficiles, de risquer un budget loisir conséquent, pour aller (peut-être) vers une grosse déception (?)



Car, si il est l'interprète de quelques mémorables chansons, il n'en est pas de même pour celle-ci, à « **consonances sexistes** », qui aurait provoqué (**aujourd'hui**) à sa sortie, un tollé dans les rangs du mouvement : **#MeToo** et de **bien d'autres**.

<https://www.bing.com/videos/riverview/relatedvideo?q=you+tube%2c+la+poup%c3%a9e+qui+fait+non&mid=FB00055A4D17A745A692FB00055A4D17A745A692&FORM=VIRE>



Et puis, il y a l'âge (80 ans) de l'interprète, qui ne le favorise pas, dans ses concerts, et laisse même parfois, un goût amer au Public ! (de l'avis, de notre confrère **France Info**),

https://www.francetvinfo.fr/culture/musique/michel-polnareff/triste-pour-lui-il-est-temps-d-arreter-michel-polnareff-lance-sa-tournee-des-retrouvailles-a-nice-et-decoit-son-public_5847047.html

Sur les investissements totaux du complexe (non dévoilés), plusieurs millions d'euros [...] chacun ne, était en droits de s'attendre (au minimum) à la venue, d'une **vedette de classe internationale**.



Le raisonnement des exploitants tes n'est pas réellement cohérent, avec le choix de l'artiste (?)

Pour info, **MédiaChartres** est au regret d'apprendre à ces derniers es, que : *Maurice Chevalier, Tino Rossi et Charles Trenet*, ne sont plus de ce monde, désolé !

Moujib Kada

Anecdote : – Michel Polnareff a lui-même proposé à **Johnny Hallyday** de jouer avec lui sur scène, sans rémunération, simplement pour le plaisir. De cette collaboration il dira : « Cela me plaisait de jouer avec lui. **Johnny** a été le seul,

avant moi, à tenter de renouveler le tour de chant traditionnel. Depuis, presque tout le monde semble avoir compris qu'un chanteur derrière un micro, c'est du passé !

L'EMBROUILLE !



MédiaChartres soutien le monde médical



Comme publié en date du **17/02/2024** par le quotidien local (page 4), **MédiaChartres** confirme les revers judiciaires de La **ville de Chartres** et sa « filiale » **Chartres aménagement**, pour des **pratiques douteuses** concernant le réaménagement du plateau Nord-Est de la ville et la **ZAC** (zone d'aménagement concerté) . . . mais, avec qui exactement ?

Cinglant revers, pour le maire et sa Société de promotions immobilière (gérée par ses adjoints) ?

<https://www.chartres-amenagement.com/>

<https://mediachartres.fr/2023/11/14/dissimulation/>

PRIVÉ

Une société locale « **publique** » . . . **Vraiment ?** Une interrogation justifiée par tout ce qui a transité (passé/en cours/ou en projet) dans la plus stricte intimité de « **l'entre soit** » du maire et de certains adjoints tes... les comptes, étant soigneusement dissimulé à la lecture des administrés es (ceci expliquant peut-être cela). **JAMAIS**, les protagonistes n'ont cherché à connaître l'opinion des principaux intéressés, (les résidents es),



Pour la cour d'appel de Versailles, il ne fait aucun doute, sur les malversations volontaires et le système de rachat des parcelles et biens immobiliers, dans le but de développer le projet de la mairie. Sous estimation de valeur/préemption tardive/détournement de pouvoir/obstacle au droit de délaissement/ abus d'autorité, etc.

Le maire, même s'il est (pour l'instant), seul mis en cause et mis en examen dans cette affaire, a très certainement bénéficié (selon des sources internes), de conseils de la part de personnes (dans son proche entourage), maîtrisant parfaitement le droit !

La mise en examen :
https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006575198/2023-03-10



Même si la ville et la SPL (Chartres aménagement) formule un pourvoi en Conseil d'État, cette instance, est libre de recevoir et instruire (ou refuser) les dossiers qui lui sont présentés, « procédure préalable d'audition ».

Le Conseil d'État :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2496>

Le plus :
<https://www.conseil-etat.fr/qui-sommes-nous/le-conseil-d-etat/organisation/organigramme-general>

Reste l'espoir, d'une intervention (divine) en haut lieux, le Député de la 1^{re} circonscription **Guillaume Kasbarian**, venant d'être récemment nommé, au poste de **Ministre du Logement** :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Guillaume_Kasbarian

À noter, que l'énorme projet de réaménagement du **plateau Nord-Est de Chartres**, n'a **ABSOLUMENT** rien de commun, avec le grand chantier de l'État, concernant l'embellissement des centres-villes, mais n'est rien de plus, qu'un énième chantier de promotion immobilière, pour Chartres et sa filiale.

https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2023-10/ACV_EntreeDesVilles_vdef.pdf

L'éternelle question de l'indépendance de la justice, face à la politique, va prendre tout son sens ici ! Et le verdict final est impatientement attendu, par les tous Médias (...)

SUSPENSE

MédiaChartres vous propose :



ICI : <https://mediachartres.fr/2023/09/08/freres-ennemis/>

Serge Maloude



Plans du « futur » plateau Nord-Est.





« **GAIN-S** » **DE CAUSE !**



MédiaChartres soutien, **plus que jamais**, le monde médical.

https://france3-regions.francetvinfo.fr/centre-val-de-loire/loiret/pithiviers/la-derniere-sage-femme-liberale-de-pithiviers-arrete-ce-depart-est-le-signe-d-un-systeme-qui-s-effondre-2925009.html#at_medium=5&at_campaign_group=1&at_campaign=france3regions&at_offre=4&at_variant=Centre-Val_de_Loire&at_send_date=20240216&at_recipient_id=



MédiaChartres, a enquêté sur les raisons qui ont donné droit au promoteur, du futur immeuble (...) du **Blv de la Courtille**, l'autorisation de commencer les travaux, en débutant par l'abattage des **3 arbres** (objets de discordes) évidemment exhibés

comme un trophée symbole du pouvoir de l'argent comme du copinage, et considéré pauvrement, comme sujet « **passionnant** » par... la (presse locale).



Selon les sources **MédiaChartres**, la « **transgression** » du jugement de la cour administrative, n'a été possible, que par des ordres et pressions, venus de très haut !

Tous non pas un carnet d'adresses :

https://actu.fr/normandie/le-neubourg_27428/le-neubourg-la-mairie-condamnee-pour-labattage-des-arbres-de-lallee-du-champ-de-bataille_60396133.html

MédiaChartres, c'est intéressé au « **curus du promoteur** », et il est facile de comprendre, après lecture de ce dernier, comment le relationnel peut faire vaciller l'appréciation d'une situation complexe :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Philippe_Bourguignon

Il faut bien comprendre, que le « **métier** » de promoteur, **n'est absolument pas réglementé** en France, alors, que pour n'importe quel autre, **des études et des diplômes**, sont **nécessaires et**

obligatoires ?

Pour mieux comprendre :

<https://www.capital.fr/immobilier/logement-social-le-cadeau-de-gabriel-attal-aux-maires-qui-veulent-chasser-les-pauvres-de-leur-ville-1491440>

<https://le-promoteur-francais.fr/statut-promotion-immobiliere>

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006443996

Et pour « coller » à l'actualité, **MédiaChartres** rappel, qu'il a été récemment martelé « **qu'il manquait de logements en France** » ? Mais, que faisons-nous alors, **des dizaines de milliers de logements occupés par les commerces des centres-villes**, soit pour agrandir les surfaces de ventes, les vitrines ou les espaces de stockages (mystère).

Notre tout nouveau **Ministre du logement**, ne devrait-il pas s'interroger sur ce sujet, et demander, **en urgence** au législateur, de réglementer (cadre juridique) cette **situation ubuesque** ?

Pour la ville de **Chartres**, le bétonnage va donc pouvoir s'intensifier dans les prochains mois, avec la bénédiction de l'État et des subventions délivrées aux communes et promoteurs (souvent les mêmes), pour amplifier et activer cette bétonisation, à l'exemple du projet de la **rue du Grand Faubourg/Place Jeanne D'Arc**, pour ne citer que celui-ci !

<https://www.chartres.fr/ap-maunoury>

Le maire de la ville de Chartres, se prendrait-il (avec prétentions), pour le Baron **Georges-Eugène Haussmann** de banlieue ?



Pour les centrales à béton, c'est le « **jackpot** » du sur-mesure **24/24h**.

INFO + :

https://www.bouygues.com/assemblee-generale/?_publication_year=2023

Et **pourtant** :

<https://www.ofb.gouv.fr/lartificialisation-des-sols>



En conclusion, le bonheur se trouve-t-il dans le pré, ou le béton ?

Que restera-t-il, dans quelques décennies, de ce massacre visuel, et unique héritage, des générations futures.



▪ Un petit saut dans le futur..., avec [MédiaChartres](#).

Sylvie Muller

DÉSERTIFICATION !

SOUTIEN AUX SOIGNANTS



MédiaChartres soutien, plus que jamais, le monde médical.

L'enquête MédiaChartres :



Les centres-villes meurent les uns après les autres, sur le territoire Français. Les raisons sont multiples (mais étaient prévisibles), depuis les années 70's les Hypers marchés n'ont cessé de réduire l'attractivité du commerce de proximité (centre-ville). La réduction du stationnement de surface et les prix prohibitifs

des parkings, le prix exorbitant des loyers, impôts et taxes, tout ce qui a contribué à l'accélération d'une disparition inéluctable.



Le pouvoir d'achat et l'inflation, ont presque achevé le processus de la désertification des « cœur de ville », que les pouvoirs publics tentent en vain, malgré des sommes exorbitantes

(subventions) de maintenir à flot.



Reconversion difficile, même pour les grands centres commerciaux qui doivent en permanence se réinventer sous peine de disparition. Les drives, le I commerce, les discounteurs, sont autant de difficultés à

surmonter pour maintenir une fréquentation suffisante à la survie.

L'hypermarché est-il fini ?

Capital



De plus en plus vigilants, les consommateurs sont attentifs à : la qualité, l'origine, et bien sûr... aux prix !

Avant de croire ce que dit
la presse, cherchez à
savoir qui paie l'encre.



Dans le centre-ville de Chartres, l'hécatombe s'amplifie et les fermetures s'enchainent à un rythme effréné. Les magazines diffusés par la mairie ou l'agglomération, soutenus par la Presse locale, essaient, à grands renforts de communications, de faire comme si les épisodes du feuilleton « **Plus belle la vie, encore** », étaient tous réalisés à Chartres.

Exemples : *Kookaï, Camaïeu, Go Sport, Armextrem, Burton, Pimki, sur le pouce, Simple temps, Le St Hillaire, Istanbul grill, Au plaisir d'offrir, Minelli, Les voisins, Mirabelle, Esprit gourmand, Fresh burritos, Billie & June, La journée, Défini'tif, Unique & féminine, Jennyfer*, (pour n'en citer, que quelques-uns).



Pour « **faciliter** » (...) l'installation des nouveaux commerces, la mairie subventionne une association et lui a même offert une vitrine, surface commerciale dont le montant du loyer et le bail, restent des secrets bien gardés ?

À charge pour cette « **association** » d'engranger de nouveaux adhérents, en faisant pour cela, des pressions et des promesses de répressions administratives (ou autres) auprès des non-adhérents, à l'exemple de la Pizzeria « **PizzaCossy** » !

D'après des sources, **l'association aurait encaissé des montants publicitaires de commerçants, sans jamais les avoir publiés ?**



Commerce difficile en voie de disparition [...], les boutiques « éphémères » fleurissent partout, le « Turnover » s'amplifie, les galeries marchandes se désertifient, bref... il faut avoir beaucoup de courage, pour ouvrir un commerce aujourd'hui.



Martine Leroy